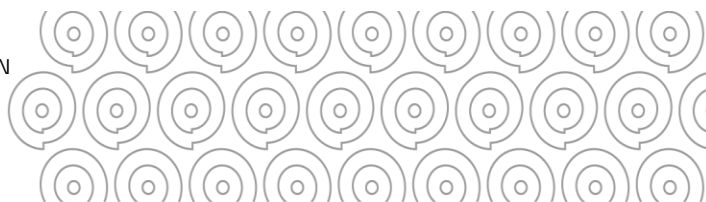
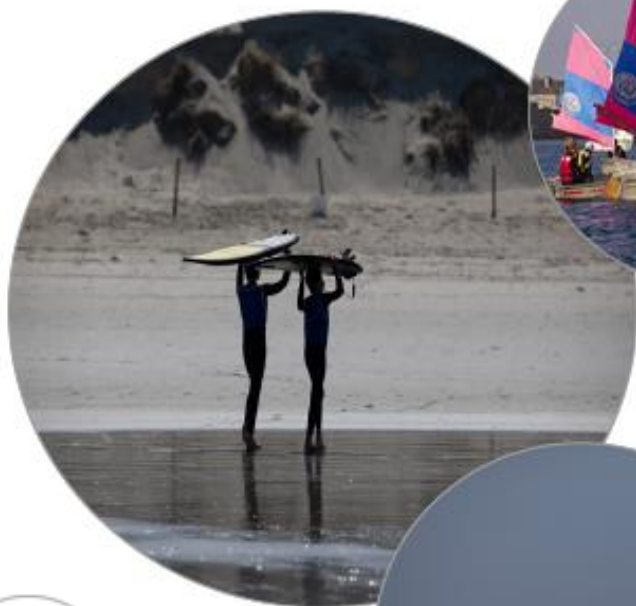


Mardi 27 avril 2021

Des enfants confiés à l'Aide sociale à l'Enfance accueillis dans des centres nautiques





Contexte

Le Conseil Départemental s'est attaché à répondre à un double problème lié à la crise sanitaire : la perte d'activité économique des centres nautiques et des difficultés sociales pour les publics des solidarités départementales qui ont tendance à s'accroître (aide sociale à l'enfance et handicap).

Pour mieux répondre aux besoins de l'aide sociale à l'enfance et mais aussi des publics en situation de handicap, le Conseil départemental du Finistère a noué des partenariats avec plusieurs centres nautiques. Ces centres, fermés en raison de la crise sanitaire, ont dans un premier temps permis d'accueillir les enfants accompagnés par des assistants familiaux atteints par la Covid-19.

Cette action s'inscrit dans le plan de relance nautisme pour tous, lancé par le Conseil départemental du Finistère et Finistère 360°. Des séjours sont proposés dans les centres de classe de mer du Finistère pour les publics de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et les publics en situation de handicap.

Ce dispositif a deux intérêts majeurs. Il permet à deux centres nautiques de rouvrir dans une période à fort impact sur leur activité, mais aussi offrir un cadre agréable et ludique aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'Enfance.

Deux centres nautiques, se sont portés volontaires :

- Rosquerno à Pont l'Abbé
- Rêves de mer à Santec.

Chacun des sites s'est engagé à accueillir des enfants âgés de 3 à 17 ans et leur proposer des activités ludiques et scolaires. Les Directions territoriales d'Action Sociale assurent le suivi et les orientations des mineurs. Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) assure un accompagnement et une veille éducative.

Impact

Rosquerno – Pont l'Abbé :

A ce jour, environ 24 mineurs y ont été accueillis pour un total d'environ 120 nuits pour la période du 30 novembre 2020 au 1^{er} février 2021.

Santec – Rêve de Mer :

A ce jour, un peu plus de 30 mineurs y ont été accueillis pour un total d'environ 470 nuits pour la période du 30 novembre 2020 au 1^{er} février 2021.



Batz - Rêve de Mer :

A ce jour, 6 mineurs y ont été accueillis pour un total de 38 nuits.

Moulin Mer – Don Bosco :

Une jeune fille a été accueillie à ce jour.

Retour d'expérience

Ce dispositif allie qualité d'accompagnement des enfants confiés au Département et soutien aux centres nautiques, particulièrement impactés par la crise sanitaire.

Les mineurs accueillis demandent à revivre cette expérience !

C'est pourquoi, durant la 3^{ème} période de confinement, il a été proposé d'élargir le dispositif à 2 sites complémentaires :

- Rêves de mer sur leur deuxième site à l'île de Batz du 9 avril au 3 mai (jusqu'à 6 enfants)
- Moulin Mer à Landerneau (Association Don Bosco) du 14 avril au 17 mai (jusqu'à 10 enfants)